



Cadre réglementaire du greenwashing

pour comprendre le cadre
réglementaire du greenwashing et
garantir la conformité des actions RSE

OBJECTIFS

- Décrypter le cadre réglementaire du greenwashing et des allégations environnementales
- Tirer les enseignements des contentieux passés et en cours

PROGRAMME

TARIFS

- Intra 1/2 journée : 2 500 € HT
- Inter journée : 650 € HT/pers

- Etat des lieux: que recouvre la notion de « greenwashing » ?
- Cadre réglementaire des allégations environnementales
- Encadrement des allégations carbone et sanctions
- Contentieux émergents: contentieux des allégations environnementales et carbone
- Risque pénal
- Bonnes pratiques pour se préserver du Greenwashing
 - Le guide de allégations environnementales
 - Les 9 règles de l'ARPP (les présenter)
 - Le guide de la communication responsable de l'Ademe

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous les publics professionnels
- Aucun prérequis

FORMATEURS



Marine Ancel, avocate en droit de l'environnement et spécialisée dans les risques environnementaux.

PERSONNALISATION

Cette thématique est adaptable en intra pour des formats allant de 1 heure à 1 journée.

INFOS PRATIQUES

- Durée** : 1 journée
- Lieu** : Présentiel ou distanciel
- Jauge** : de 5 à 12 inscrits
- Forfait inter** : 50% de réduction pour le 2e collaborateur d'une même entreprise
- Sur demande

CONTACT & INSCRIPTION

formation@albacombee.com

Retrouvez toutes nos offres de conseil et de formation sur www.albacombee.com



MODALITÉS

Moyens pédagogiques : Les formations ALBACOMBEE combinent un enseignement théorique, des analyses de cas concrets, des exercices, quiz et mises en situation. Pendant la session, l'intervenant privilégie l'interactivité et s'appuie sur les expériences et les vécus de chacun. En intra, un cas pratique personnalisé est conçu. Au préalable, tous les participants reçoivent un questionnaire permettant d'évaluer leur niveau de maturité sur le thème de la formation et connaître leurs attendus et leurs objectifs. L'intervenant prend en compte les réponses pour proposer une animation en phase avec les attentes.

Modalités d'évaluation : Les connaissances sont évaluées par des questionnaires au cours et à la fin de la formation. Un questionnaire de satisfaction est rempli à l'issue de la formation et un second d'évaluation de l'acquisition des compétences est envoyé un mois après.

Ressources : Les supports utilisés et une ressource avec des liens et documents utiles sont mis à disposition à la fin de la formation.

Dates de formation :

- **En intra** : la date et la liste des participants sont définies en commun avec le client qui assure l'envoi des convocations. A la confirmation de la session de formation, les participants recevront la convocation accompagnée de toutes les informations pratiques.
- **En inter** : les sessions sont assurées à partir de 5 participants aux dates indiquées sur les fiches de chaque formation.

Frais de déplacements : pour les formations en dehors de Paris, les frais de déplacements seront pris en charge par le client: train, taxi ou frais kilométriques sur la base du barème de frais professionnels de l'État (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14686>), ainsi que les péages, les repas sur place, l'hôtel et le dîner de la veille si la séance a lieu le matin.

Conditions de règlement :

- En intra, acompte de 30% réglé à la commande – Solde facturé à l'issue de la formation et réglé à 30 jours.
- En inter, paiement avant le démarrage de la formation. Une fois que nous aurons reçu votre paiement, vous recevrez une confirmation de votre inscription ainsi qu'une convocation officielle par mail.

Accessibilité : Pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder plus facilement à nos formations, ALBACOMBEE met tout en œuvre pour trouver les aménagements les plus adaptés à chaque situation de handicap en collaboration avec le client.